

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 47 du 16 novembre 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant abrogation de l'arrêté du 16 août 2010 portant organisation du contrôle interne comptable au sein du ministère de la défense.

Du 2 novembre 2017

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ portant abrogation de l'arrêté du 16 août 2010 portant organisation du contrôle interne comptable au sein du ministère de la défense.

Du 2 novembre 2017

NOR A R M F 1 7 3 0 6 3 4 A

Texte abrogé :

A compter du 1er janvier 2018 : Arrêté du 16 août 2010 (JO n° 201 du 31 août 2010, texte n° 30 ; signalé au BOC 41/2010 ; BOEM 310.1.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 263 du 10 novembre 2017, texte n° 12 ; signalé au BOC n° 47/2017.

JORF n° 263 du 10 novembre 2017, texte n° 12